

Madame la Députée,  
Monsieur le Conseiller Général,  
Mesdames et Messieurs les Maires,  
Mesdames et Messieurs les élu(e)s,  
Mes chers amis,  
Caudrotaises Caudrotais, voilà cinq mois que vous nous avez accordé votre confiance.

Au nom de l'équipe municipale, je tiens à vous adresser mes plus vifs remerciements et l'occasion est belle pour vous présenter a nouveau mes colistiers.

BOYER Jean Noël [Elus communautaires](#) : 3

DELONG Bernard

DOUGLAS Augustina

DUMEAU François

[LÉGLISE Sylvie](#)

MÉROT Christine

RAMBAUD Odile

SIMON Laurence

TROCMET Jean-Paul

VEUX Raymond

Adjoints :

[NETTE Roger](#)

LENGAIGNE Edouard

BRAU Carole

GARRELIS Sandrine

Maire

[JAUSSERAND Jean-Pierre](#)

Durant cette présentation j'ai entendu des voix qui susurraient « ils l'ont eu facile, il n'y avait qu'une seule liste »

En effet, à vaincre sans péril, triompher sans gloire était une possibilité.

Pour trouver une réponse à cette question, je vous propose une réflexion sur le sujet de la liste unique.

Lors du dernier scrutin, le mode d'élection était nouveau pour les communes de plus de 1000 habitants, donc pour nous tous.

En effet, l'élection s'est faite au scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste, avec la mise en place de la parité.

Dans ces conditions, toute personne souhaitant se présenter aux suffrages des Caudrotaises et des Caudrotais pouvait constituer une liste. Avec cette liste, il y avait l'assurance de participer en tant qu'élu(e) à la destinée de notre village. Malgré cette possibilité, les choses ne se sont pas passées ainsi.

Peut-être est-il nécessaire de se poser la question : Pourquoi ?

[Avec cette nouvelle mandature, le rôle du conseil municipal a changé.](#)

La mise en place de la notion de territoire a modifié les approches des problématiques et des compétences dont certaines ont été transférées à la Communauté de Communes.

L'État, au nom de l'EUROPE et, soit disant pour faire des économies, souhaite des unités de gestion à une échelle plus importante. On parle de 20.000 habitants pour les Communautés de Communes. D'autres parlent de fusion soit de communes, soit de communauté de communes.

Tous ces changements, toutes ces réflexions, nécessitent du temps mais aussi, et surtout, des connaissances et des compétences.

Lorsque vous élisez une équipe municipale, vous attendez de l'écoute, de la justice, de la compréhension, de l'efficacité, de l'amélioration dans la vie quotidienne, du bien-vivre à CAUDROT.

Vous l'aurez compris, devant toutes ces problématiques et cette demande de qualité humaines, un seul individu ne peut être l'homme providentiel qui va répondre à ces interrogations.

La réponse à cette situation ne peut être que la mise en place d'un groupe de personnes fédéré autour d'un leader afin de constituer une équipe qui a comme feuille de route « un projet communal pour le territoire Caudrotais » ou les élus municipaux ont un rôle effectif au sein de cette équipe.

Cette lecture de l'évolution du rôle de l'élu municipal et de la mise en place d'une équipe municipale nous montre que l'exercice n'est pas simple et que certains donneurs de leçons n'ont pas réussi à mettre en place un projet.

La liste  l'a fait.

Pour construire son projet, notre équipe s'est appuyée sur les deux piliers que sont l'école avec le périscolaire et les associations. Comme vous avez pu le constater beaucoup de choses ont été réalisées à l'école.

Construction d'une salle de classe et d'un dortoir

Rénovation des cours de l'école

Equipements de jeux

Les activités périscolaires en collaboration avec A.V.L. ont été mises en place dès septembre 2013, conformément à la circulaire ministérielle.

Quand plus de 85 enfants fréquentent régulièrement ces activités, on peut parler de succès. À la grande satisfaction des parents et des enfants, comme en témoigne l'enquête effectuée par A.V.L. qui indique que plus de 85% des interrogés étaient très satisfaits ou satisfaits des services proposés par le périscolaire.

Un local destiné aux associations a vu le jour. Il doit leur permettre de mieux communiquer et de se développer.

Si l'ensemble de ces actions paraissent correspondre à vos attentes, nous sommes conscients que nous devons continuer nos efforts concernant l'accueil au restaurant scolaire. Le conseil municipal y travaille et proposera des solutions pour la rentrée 2015.

Les mois à venir seront occupés par la mise en place d'un plan d'urbanisme à l'échelle communale mais aussi à l'échelle intercommunale. En fin de mandat, Caudrot sera dotée d'un P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

L'autre priorité est la conservation sur Caudrot de la structure médicale regroupée dans une maison de santé.

Les choses ne sont pas faciles. Les premiers contacts au niveau de l'état montrent qu'il faudra convaincre. La porte n'est certes pas fermée et nous devons mettre beaucoup de forces, d'intelligence pour conserver et améliorer notre couverture médicale de proximité.

La liste  est consciente qu'on ne peut rien faire seul. Aussi, nous espérons fortement votre contribution à ces deux dossiers majeurs pour tous les habitants de CAUDROT

**Rien ne se fera si** vous ne participez pas à ces réflexions.

**Rien ne se fera si**, comme le conseil municipal, vous ne vous appropriez pas ces deux dossiers.

Notre village s'est transformé depuis cette dernière décennie. En 2003, nous comptons 900 habitants. En 2014, nous sommes 1182 personnes à vivre dans notre cher village.

Cette progression de population - **plus de 20% en 10 ans** - amène des changements dans notre environnement et principalement pour les plus anciens d'entre nous.

Les habitudes, les comportements, la hiérarchie du microcosme Caudrotais sont modifiés.

Ces modifications sont vécues par certains comme des agressions. Le voisin devient un étranger, la communication entre les personnes est réduite au strict minimum voire inexistante, la tendance est de se replier sur soi-même et d'échafauder dans sa tête les pires scénarios.

Et pourtant, notre village est très agréable à vivre, il possède de nombreux atouts avec ses commerces, ses restaurateurs, ses artisans, ses services médicaux, sa vie associative et sportive, son école avec son périscolaire, son école de musique.

Conscient qu'il reste beaucoup de choses à faire pour que ce **Bien-vivre à CAUDROT** corresponde à l'attente de la grande majorité des Caudrotaises et des Caudrotais, nous comptons sur vous pour **construire ensemble le CAUDROT de demain**.

Je ne saurais terminer mon propos sans évoquer le choix du déroulement de cette fête.

Certains d'entre vous trouvent que la tradition gasconne qui consiste à fêter les élus n'est pas respectée. Ces critiques, on peut les entendre mais elles méritent quelques explications.

**LA MAÏADE**, tradition qui consiste à planter le mai, a bien été réalisée mais, je vous le concède, d'une façon différente.

Le choix de réaliser une seule plantation du mai traduit ce changement dans la gestion communale où, comme indiqué dans mon propos, une individualité n'est rien par rapport à une équipe.

Les 15 drapeaux sur un même support, ce magnifique **MAI** confectionné par des Caudrotaises, traduisent la volonté de l'équipe municipale de **porter tous ensemble très haut le blason de CAUDROT sur ce territoire du Sud-Gironde**.

Merci à **Mesdames Fernandez et Lala Sage** pour ce beau Mai,

Merci à la banda **Los jovenes pimientos**, produit de l'école de Musique de CAUDROT, animée par **Jeannot et Catherine BIELSA**,

Merci et mes excuses aux épouses, et aux maris, des élu(e)s pour les nombreuses réunions souvent tardives,

Merci aux amis venus, pour certains, de loin,

Merci aux élus de la CDC,

Merci à vous tous, Caudrotaises et Caudrotais, d'être avec nous ce soir,

**A nous quinze, je le sais : cela nous fait chaud au cœur !**

Mesdames et Messieurs les élu(e)s Caudrotais, cette présence, cette chaleur nous obligent à travailler encore plus pour que l'équipe soit digne de cette confiance qui lui est faite.

**Merci à tous et que la fête commence !**